

LETTRE D'Info

SPÉCIALE «TOURBIÈRES ET ZONES HUMIDES»

CONTRAT TERRITORIAL HAUT-BASSIN DE LA LOIRE

SEPTEMBRE 2018



Le Contrat Territorial du Haut-Bassin de la Loire est un outil de gestion de l'eau sur un territoire s'étendant des sources de la Loire jusqu'au Puy-en-Velay. Cette procédure permet de mener, sur la Loire et tous ses affluents, des actions en faveur de la préservation de la qualité des eaux et des milieux aquatiques (rivière, ruisseau, zones humides...).

Edito

Cette deuxième Fête des Tourbières du Haut-Bassin de la Loire est l'occasion de l'édition de cette lettre d'information spécifique, elle est surtout l'occasion de créer un moment convivial autour de ces espaces si particuliers et si mal connus qui composent notre territoire.

Le travail avec les scolaires, la présence d'agriculteurs pour la remise des prix concours prairies fleuries et pour le marché ou encore le lien avec la culture (théâtre, crieurs) sont autant d'éléments qui valorisent la préservation de notre patrimoine naturel au sein d'un territoire qui en fait un atout de son développement.

Bonne lecture de cette lettre et bonne Fête des Tourbières.

Charles Valette,
Membre du Comité de Pilotage du Contrat Territorial
Vice-Président de la
Communauté de Communes
Montagne d'Ardèche.

Ce numéro spécial paraît en lien avec la Fête des Tourbières et traite donc particulièrement de ce sujet. La préservation et la restauration de ces milieux, qui jouent un rôle essentiel dans le cycle de l'eau en régulant les débits et en préservant la qualité des eaux, est un des volets importants des actions du contrat qui mobilisent de nombreux acteurs aux côtés du SICALA.

Vous découvrirez donc dans ce numéro, le travail des Conservatoires d'Espaces Naturels, de la Fédération de Chasse de la Haute-Loire et du SICALA, ainsi que celui de l'ONF ou de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche qui portent également des actions.

Le Contrat Territorial est un outil basé sur le volontariat, aucune action ne peut être imposée. Il est là pour apporter un soutien technique et financier via l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les Départements, la Région ou encore l'Europe.

Le Contrat Territorial comprend aussi d'autres volets : « cours d'eau » avec quelques brèves en dernière page ; « agricole » avec de nombreuses actions en cours ; « communication-animation » comme la Fête des Tourbières, qui nous l'espérons, pour cette édition 2018, aura encore plus de succès que l'an dernier. ●

(Photo ci-dessous : zone humide des sources du Gage au pied du Suc de Montfol)



Abreuvoirs : les premiers d'une longue série sur le Haut-Bassin de la Loire !

Dans le cadre du Contrat Territorial, les agriculteurs volontaires du territoire peuvent bénéficier de travaux pour l'installation de point d'abreuvement et de clôtures. Après une visite sur site avec le SICALA, qui analyse le bénéfice d'une intervention pour les milieux aquatiques, les travaux sont définis en concertation avec l'exploitant et le propriétaire des terrains.



Les premiers travaux issus de cette démarche ont été réalisés chez deux exploitants au début du mois de juillet sur le territoire des communes du Béage, d'Issarlès, du Lac d'Issarlès et du Cros-de-Géorand.

Cette tranche de travaux a permis la réalisation de 6 abreuvoirs ainsi que la restauration ou la création de 5 mares. Une seconde tranche de travaux est prévue pour le mois de septembre, avec l'installation de 6 nouveaux abreuvoirs sur la montagne Ardéchoise.

Ces travaux sont encadrés par une convention tri-partite signée entre le SICALA, l'exploitant et le propriétaire le cas échéant.

140 ABREUVOIRS PRÉVUS SUR LE HAUT-BASSIN DE LA LOIRE



Exemple d'une zone d'abreuvement sur-piétinée dans une prairie humide.

Ces aménagements vont faire l'objet de plusieurs actions de valorisation :

- La Chambre d'Agriculture de l'Ardèche organise une journée « Innov'Action » dans le cadre de la programmation nationale. L'objectif de cette journée ouverte aux agriculteurs est de présenter les techniques et le partenariat mis en œuvre pour la mise en place de cette action. Une vidéo a été tournée sur des parcelles aménagées au Col de Chabanis pour faire la promotion de cette journée.

- Le SAGE Loire Amont, dans le cadre de sa mise en œuvre, va réaliser un film de présentation de plusieurs actions contribuant à l'atteinte des objectifs de bon état des masses d'eau de son territoire. L'installation de point d'abreuvement sur le Haut-Bassin de la Loire a été sélectionné et fera l'objet d'une séquence dans le film. ●



Tournage du film de promotion de la journée « Innov'Action ».

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES EN HAUTE-LOIRE : TRAVAIL DE TERRAIN EN COURS



Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne réalise un inventaire des zones humides sur la partie altiligérienne du territoire du Contrat Territorial. Après une phase d'échange avec les collectivités, les agriculteurs et les autres partenaires au printemps, qui a permis une **pré-localisation sur photographies aériennes**, le travail de terrain est en cours.



Exemple de zone humide diagnostiquée.

Chaque zone humide prélocalisée est ainsi visitée systématiquement. Si une zone humide est bien présente, **une analyse de la flore** et si besoin de la pédologie (recherche de traces d'eau dans le sol), est réalisée pour la caractériser. D'autres critères sont relevés comme l'entrée et la sortie d'eau principales, les dégradations éventuelles, l'environnement immédiat de la zone humide... Ce travail a commencé en mai 2018 et se poursuivra jusqu'au début de l'automne. Les données recueillies feront l'objet d'un **traitement cartographique** et des rendus sous forme d'ateliers participatifs permettront de valoriser les résultats et de travailler à une **stratégie partagée** autour de la préservation et la restauration des zones humides.

LES CHASSEURS DE HAUTE-LOIRE S'ENGAGE POUR LES ZONES HUMIDES!



La Fédération de Chasse de la Haute-Loire participe également à **la restauration et l'entretien de zone humide**. Elle s'est engagée dans le Contrat Territorial et cette année des actions ont été menées sur trois zones humides via **un partenariat avec les agriculteurs exploitants**. C'est plus d'un hectare de zones humides qui ont été préservées.

Les travaux ont enfin débuté sur la tourbière de la Verrerie !

Après de longs mois de réflexions et d'études de terrain, d'échanges avec les acteurs locaux et les partenaires techniques, les travaux de restauration du fonctionnement hydrologique du cours d'eau et de la tourbière de la Verrerie, sur la commune de Burzet, ont enfin débuté.

Ces travaux, portés par le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes et financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, permettront de retrouver un cours d'eau (le Prat Sauvage) et une tourbière en bon état et résiliente.

En effet, ce site a fait l'objet de multiples interventions humaines, dont les « récents » travaux de drainage de la tourbière et de recalibrage du cours d'eau. Le milieu a ainsi subi de nombreuses perturbations qui sont encore visibles aujourd'hui. Les altérations induites s'avèrent irréversibles à l'échelle humaine sur certains secteurs.

Bien que des portions de cours d'eau et des zones tourbeuses témoignent d'une capacité de cicatrisation, l'état global de l'hydrosystème est altéré et peut s'empirer à certains endroits (processus d'incision qui ne s'inverse pas naturellement, érosion régressive du cours d'eau principal sur l'amont...).

Il a été ainsi fait le choix, en concertation avec les acteurs locaux, de mener une intervention « active » afin de stopper l'aggravation des dysfonctionnements

et accélérer la cicatrisation des secteurs dégradés.

Les travaux réalisés par l'entreprise locale Gonthier (Meyras) ont débuté cet été, avec en premier lieu l'abattage et le dessouchage des résineux colonisant le site, puis de vastes travaux de terrassements pour le rehaussement de la cote de fond de lit du ruisseau, le reméandrage du cours d'eau dans la tourbière et le bouchage de drains. Ces travaux, considérés comme « lourds », ont un effet paysager certain pouvant perturber « le regard ». Mais la végétation reprend rapidement ses droits et les traces des travaux s'effaceront en conséquence.

Cette opération de restauration, financée à 100 % grâce notamment au Contrat Territorial du Haut-Bassin de la Loire, est donc une action pilote, démonstrative et exemplaire. Bien qu'il ne soit pas possible à l'heure actuelle de garantir le résultat final de l'opération (contraintes et complexité des milieux, aléas climatiques exceptionnels, etc.), il est attendu de retrouver une plus grande fonctionnalité de ces zones humides de tête de bassin, afin qu'elles assurent pleinement à l'avenir l'ensemble des services rendus pour le territoire et les populations locales. ●



Dernière tentative de drainage de la tourbière (2003).



Cours d'eau incisé et enrésiné sur la tourbière (2016).



Démarche de concertation pour l'élaboration du projet de restauration (2016).



Abattage des épicéas sur les emprises du futur reméandrage du cours d'eau (2018)



Rebouchage des anciens drains (2018).



Une tourbière est une zone humide issue de l'accumulation progressive de la tourbe, un sol caractérisé par sa très forte teneur en matière organique d'origine végétale. C'est un écosystème particulier et fragile dont les caractéristiques en font un puit de carbone.

POINTS D'INFO : LES AUTRES TRAVAUX DU CONTRAT !

Le Sicala a lancé d'autres travaux au cours du premier semestre 2018 :

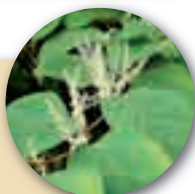
- Lutte contre la renouée du japon : un site a été restauré en bord de Loire au niveau de l'étang du Lauzet et les autres massifs connus ont fait l'objet d'une **première campagne d'arrachage** avant d'enchaîner sur les travaux de concurrence végétale à l'automne.

- Restauration de la ripisylve et de la dynamique sédimentaire sur la Loire sur la commune de Coubon, dans le secteur de Volhac. Une **réunion publique** a été organisée en mai, en présence d'élus du territoire afin de présenter les travaux prévus aux propriétaires riverains.

- Restauration des berges de la Loire à Solignac-sur-Loire. Ces travaux nécessitant une **dérivation temporaire** d'un bras secondaire de la Loire, ont malheureusement dû être arrêtés en raison des trop forts débits observés sur le fleuve au cours du mois de mai. Ils reprendront au début de l'automne.

La Renouée du Japon est une plante envahissante qui colonise facilement le bord des cours d'eau. Une fois implantée dans le milieu naturel, cette plante d'ornement est très difficile à éradiquer : un arrachage régulier des tiges associé à une mise en concurrence avec d'autres végétaux apparaissent être des techniques efficaces.

Si vous connaissez un foyer sur le territoire, n'hésitez pas à contacter les services du SICALA.



Restauration de la tourbière de la Vestide



En mars dernier, sur le site de la tourbière de la Vestide, à Issanlas, l'équipe du CEN Rhône-Alpes a entrepris des travaux de restauration du ruisseau des Vestides. Pour ce faire, une "béalière", fossé creusé à partir du ruisseau pour acheminer son eau sur des prairies, a été réhabilitée.

Une zone humide et des usages à préserver : situées sur le plateau ardéchois à 1250 mètres d'altitude et sur le territoire communal d'Issanlas, les tourbières de la Geneste, des Vestides et des Narcès constituent une remarquable zone humide alimentant la Langougnole où le CEN s'investit depuis 2003. Suite au constat partagé de la dégradation du ruisseau des Vestides, un processus de concertation avec les propriétaires et exploitants a été engagé et un consensus prenant en compte les enjeux biologiques, agricoles et patrimoniaux a été trouvé afin que l'eau coule à nouveau dans le ruisseau des Vestides et que les usagers y trouvent leur compte.

En effet, ce ruisseau avait été détourné par le passé de son tracé initial asséchant son cours sur sa partie aval et privant d'eau par la même occasion les prés de fauche irrigués par les béalières.



Vue de la tourbière de La Vestide.

ce ruisseau, les travaux ont consisté en la restauration d'une ancienne béalière sur 100 mètres afin de faire la jonction entre la partie amont du ruisseau et la partie aval qui avait été déconnecté, le retrait de déblais sur certaines portions du ruisseau, des travaux de bucheronnage, ainsi que la pose de clôture et d'un passage à bétail au niveau de la béalière.

L'eau circule de nouveau de manière plus pérenne sur plus de 500 mètres avant de se jeter dans la Langougnole. Malgré une météo peu clémente, les travaux se sont bien déroulés et le résultat est au rendez-vous. Le ruisseau revit et des prés de fauche sont à nouveau irrigués.

Le milieu naturel devrait retrouver un fonctionnement hydrologique équilibré, résolvant par la même occasion les problèmes précédemment rencontrés par les exploitants agricoles.



L'ancienne béalière, une fois restaurée.



Établissement public du ministère chargé du développement durable



Contacts :

www.facebook.com/CTHBL



Contrat territorial du Haut-Bassin de la Loire
SICALA
Rue J. Barbe
07470 COUCOURON

Animateur : Alexandre DUPONT
04.66.46.11.07 / 06.84.83.19.02
alexandre.dupont@sicalahauteloire.org
Techniciens de Rivières : Jonathan Russier & Philippe Aujoulat
04.86.11.30.85 / 06.07.24.67.34
jonathan.russier@sicalahauteloire.org

Lettre d'information éditée à 1000 ex.

Directeur de publication : G. Assezat

Mise en Page : J. Russier

Crédit photo : A. Dupont, J. Russier, CEN Rhône-Alpes

Rédacteurs : A. Dupont, J. Russier, V. Raymond, M. Georget, M. Parrot-Gibert

Imprimeur : Citybureau

Ne pas jeter sur la voie publique.